ECO-EMBALLAGES

RAPPORT ANNUEL 2009

études, prospective, prévention, optimisation, geste de tri, recyclage, éducation

ECO EMBALLAGES

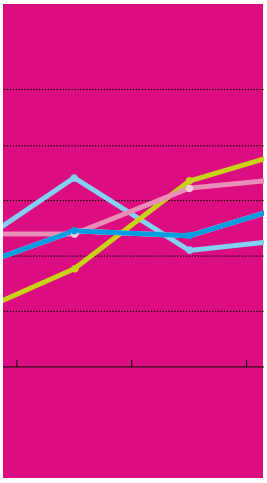

sommaire

éditorial 5

Entretien ... 6

Chiffres clés ... 8

De l'emballage au geste de tri ... 11

La chaîne du recyclage et du tri ... 12

économie 14

- Prospective/études ... 16
  Faire progresser la connaissance sur le tri et la collecte
- Prévention ... 18
  Inciter et accompagner les entreprises pour développer l'éco-conception
- Optimiser ... 21
  Conjuguer qualité et performance économique
- Matériaux ... 23
  Faire du recyclage un axe stratégique

société 24

- Proximité ... 26
  Aller à la rencontre des citoyens
- Emploi ... 27
  Faire rimer emploi et collecte sélective
- Sensibiliser ... 28
  Ancrer le geste de tri dans les comportements
- Hors-foyer ... 30
  Déployer la collecte sélective dans tous les lieux de vie

La gouvernance ... 32

Présentation des comptes de résultat ... 34

Glossaire ... 36

éditorial

Nous avons le devoir d'augmenter les performances de recyclage tout en maîtrisant les coûts du dispositif."

2009 aura été une année charnière pour Eco-Emballages S.A. Charnière parce qu'elle marque l'arrivée d'une nouvelle équipe de direction et notamment, le 7 avril, la nomination d'Éric Brac de La Perrière à la Direction Générale. Puis, le 8 septembre, les administrateurs m'ont confié la présidence du Conseil d'Administration et nommé mon prédécesseur, Éric Guillon, Président honoraire d'Eco-Emballages.

Charnière aussi, car les règles de gestion et de gouvernance ont été renforcées : une charte de trésorerie a été adoptée le 9 décembre 2009 ; trois comités ont été créés, le comité d'audit, le comité en charge de la stratégie et de l'agrément et le comité des nominations et des rémunérations. Le Conseil d'Administration s'est également doté d'un règlement intérieur le 4 février 2010.

Charnière enfin, car 2009 est l'année de préparation du nouvel agrément, le premier qui inscrira les missions d'Eco-Emballages dans l'atteinte des objectifs fixés par la loi Grenelle : 75 % de recyclage et 80% de couverture des coûts nets de référence d'un service de tri et de collecte optimisé.

Depuis dix-huit ans, Eco-Emballages a permis aux entreprises commercialisant des biens de consommation d'assumer leur responsabilité légale, environnementale et sociétale en assurant la fin de vie des déchets d'emballages ménagers. Eco-Emballages a aussi incité les collectivités locales à optimiser leur dispositif de collecte sélective.

Pour le résultat que l'on connaît : nous sommes aujourd'hui à 63 % de taux de recyclage, plus de 37 millions de tonnes de déchets d'emballages ménagers ont été recyclées depuis la création de l'entreprise. Et 87 % des Français considèrent que le tri est le premier geste concret en faveur de l'environnement.

Nous avons le devoir, pour respecter les objectifs légaux, d'aller encore plus loin en augmentant significativement les performances de recyclage. Mais nous avons aussi le devoir – pour les citoyens consommateurs et pour nos adhérents – de maîtriser les coûts du dispositif de tri pour garantir que l'investissement écologique que vous faites ne nuit pas à votre investissement économique.

Les efforts de tous seront nécessaires pour y parvenir. Eco-Emballages, centre de ressources du tri et du recyclage, est déterminée – avec votre soutien – à relever ces nouveaux défis.

Philippe-Loïc Jacob,
Président du Conseil d'Administration
Eco-Emballages S.A.

“Les efforts conjugués sur le geste de tri et la prévention des emballages nous permettront d’atteindre les objectifs du Grenelle.”

Quelle est la force d’Eco-Emballages ?

Philippe-Loïc Jacob : En 1992, les entreprises ont fait le choix de mutualiser leurs ressources pour assumer pleinement leur responsabilité en créant une société anonyme de droit privé, Eco-Emballages, dont les actionnaires comme les adhérents sont les industriels de la grande consommation et les distributeurs. L’éco-organisme a donc un fonctionnement d’entreprise avec des objectifs d’optimisation, d’efficacité des actions menées et de performance globale. En 2009, 406 millions d’euros ont été reversés aux collectivités en fonction de leurs performances de tri, tant quantitatives que qualitatives, dont 7 % pour l’information et la communication des citoyens. Ces contributions sont donc uniquement dédiées à la valorisation des déchets d’emballages ménagers et à la sensibilisation des citoyens. Par ailleurs, Eco-Emballages travaille depuis 2005 avec les collectivités pour maîtriser les dépenses tout en assurant un service de collecte et de tri qualitatif.

Éric Brac de La Perrière : Eco-Emballages impulse et organise toute la chaîne du tri en France. Cette chaîne mobilise tous les acteurs de la société : les entreprises, qui financent le dispositif et innovent pour réduire à la source l’impact environnemental de leurs emballages, les collectivités, qui optimisent les investissements et améliorent en continu le service de collecte, les consommateurs-citoyens, qui trient chaque jour leurs emballages… Les entreprises ont traité une problématique environnementale sous l’angle sociétal, avec une approche économique de recherche du moindre coût. Un exemple concret de démarche de développement durable en France !

P.-L. Jacob : En effet, ce qui fait la force d’Eco-Emballages, c’est aussi sa position au cœur de la chaîne du tri, qui lui a permis de nourrir ses expertises pour et avec les parties prenantes du dispositif. Je pense, par exemple, à l’étude conduite en partenariat avec l’Ademe pour expérimenter l’élargissement des consignes de tri à tous les plastiques, ou à l’organisation d’une journée réunissant près de deux cent trente représentants d’entreprises pour échanger autour de la thématique « l’emballage responsable », ou encore à l’énorme travail de consolidation des données techniques nationales et régionales sur le service de collecte en France pour dégager les bonnes pratiques.

Pour quelle performance aujourd’hui ?

P.-L. Jacob : Prenons deux indicateurs clés que sont le taux de recyclage et le coût du Point Vert. En dix-huit ans, le taux de recyclage a évolué de façon spectaculaire : de 22 % en 1994 et de 50 % en 2000, il est, en 2009, de 63 %. Et cela avec un coût du Point Vert de 6,7 euros par habitant et par an. Si l’on compare avec les autres pays d’Europe, le dispositif français est compétitif : le taux de recyclage en Allemagne est de 77 % pour un Point Vert de plus de 15 euros

> “Ce qui fait la force d’Eco-Emballages, c’est sa position au cœur de la chaîne du tri qui lui a permis de nourrir ses expertises pour et avec les parties prenantes du dispositif.”
>
> **P.-L. Jacob,** Président du Conseil d’Administration

et en Espagne il est de 62 % pour un coût de 8,7 euros. Par ailleurs, le gisement des emballages est passé de 4,85 millions de tonnes en 1997 à 4,4 millions en 2006. C’est donc une baisse continue ces dix dernières années alors que la consommation augmente chaque année en volume !

E.B. de La P. : La performance se mesure aussi à la capacité de créer une dynamique pour faire évoluer les compor-

tements des Français : depuis dix-huit ans, Eco-Emballages, les entreprises, les collectivités, les associations se mobilisent pour la prévention. Tous se sont engagés, dans leur champ respectif de responsabilité, pour participer au développement de l'écocitoyenneté. Et le résultat est là : 87 % des Français placent le tri en tête des gestes qu'ils accomplissent en faveur de l'environnement.

Quels sont les impacts de la loi Grenelle ?

P.-L. Jacob : La loi Grenelle a changé la donne. Elle fixe un objectif de recyclage de 75 % à partir de 2012 : ce qui signifie éviter la production de 100 000 tonnes d'emballages ménagers et recycler en plus près de 400 000 tonnes mises sur le marché. La loi prévoit aussi de couvrir 80 % des coûts nets de référence d'un service de tri et de collecte optimisé contre 60 % aujourd'hui. Les contributions de nos adhérents vont donc augmenter de façon conséquente pour financer chaque tonne supplémentaire recyclée. On peut estimer aujourd'hui cette augmentation à près de 60 % sur toute la durée du prochain agrément, ce qui est un effort considérable pour nos adhérents, et Eco-Emballages va s'attacher à leur donner un meilleur retour sur investissement. Enfin, nous allons œuvrer pour réduire les emballages de 1 kg par habitant et par an.

> **« La performance se mesure à notre capacité de créer une dynamique pour faire évoluer les comportements des Français. »**
> **Éric Brac de La Perrière,** Directeur Général

E.B. de La P. : Nous avons une double bataille à mener : celle de la diminution à la source et celle du recyclage. Pour cela, nous avons élaboré un plan, validé par le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEEDDM), qui identifie les marges de progrès et fixe le programme d'actions. Nous allons ainsi agir directement en habitat collectif où les performances de tri sont plus faibles, mais aussi auprès des jeunes qui ne trient pas assez ou encore dans le sud de la France, qui accuse un certain retard. La loi Grenelle rappelle également l'obligation pour les entreprises de prendre en charge la fin de vie des emballages consommés par les ménages hors de leur domicile : nous conduisons d'ores et déjà des expérimentations qui vont nous permettre de déployer progressivement les dispositifs adéquats.
Notre réussite sera, là encore, fondée sur un engagement partagé.

chiffres clés

Données consolidées du groupe Eco-Emballages (Eco-Emballages /Adelphe) à date de l'arrêté des comptes au 31/12/09

entreprises

50 350 entreprises sont adhérentes au groupe Eco-Emballages et **ont versé 418,2 millions d'euros de contributions.**

Répartition du gisement d'emballages contribuant par type de matériaux

(En milliers de tonnes)

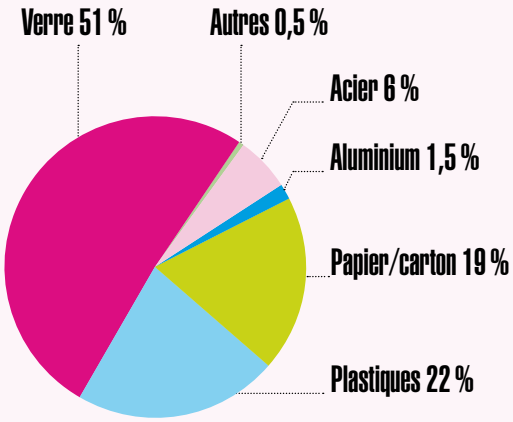

(En unités de vente consommateur)

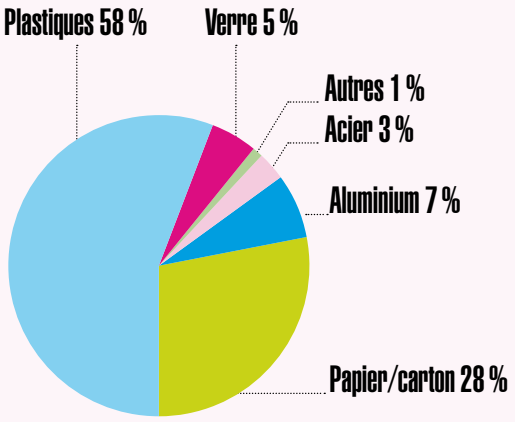

performances

63 % de taux de recyclage en 2009, soit **2,973 millions de tonnes d'emballages ménagers recyclés.**

Performances de recyclage par matériau

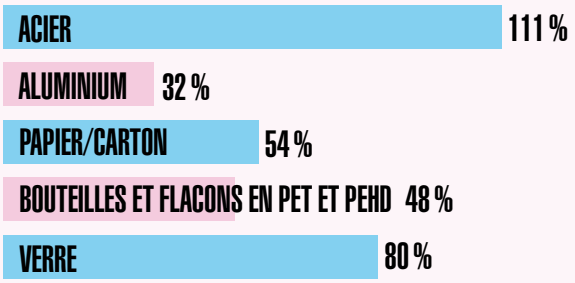

collectivités

1 210 collectivités regroupant **36 262 communes** sont partenaires du groupe Eco-Emballages.

citoyens

62,6 millions de Français (1)
peuvent trier leurs emballages,
soit 98,7 % de la population française.

(1) Insee 06.

Les déchets d'emballages représentent 33 % des ordures ménagères. *(Source Modecom).*
Les emballages ménagers correspondent à moins de 1 % de la production totale de déchets en France (déchets municipaux, agricoles, du BTP et des entreprises).

Les Français trient en moyenne 47,5 kg d'emballages ménagers
par habitant et par an.

23 % **de taux de refus** en centre de tri.
Il s'agit du pourcentage d'erreurs de tri constatées en entrée de centre de tri.

Évolution du nombre de trieurs de 1999 à 2009

Performances de tri des Français selon leur type d'habitat

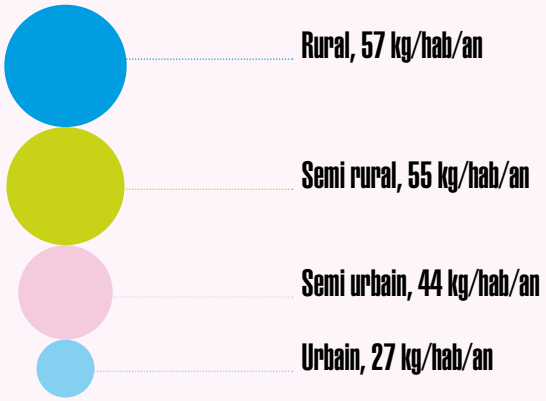

1,87 Mt de CO_2

Émission d'équivalent de CO_2 évitée grâce à la collecte sélective en 2009 ; soit l'émission de CO_2 d'une voiture ayant parcouru plus de 13,4 milliards de km (334 000 fois le tour de la terre).

Plus de 4 milliards d'euros ont été investis par les entreprises dans le recyclage des emballages ménagers depuis 1993.

1989
création du premier centre de tri à Dunkerque (Triselec).

1990
le 20 septembre, le « Grüne Punkt » est créé par le Duales System Deutschland.

1992
le 12 novembre, les pouvoirs publics agréent la société Eco-Emballages pour une période de six ans. Objectif : 75% d'emballages valorisés en 2002 ! Un résultat qu'elle obtient dès 2001.

1993
lancement de la première campagne nationale pour faire connaître le Point Vert « Un emballage trié n'est plus un emballage perdu ».

2009
la loi Grenelle I adoptée par le Parlement fixe un objectif de 75% de recyclage.

De l'emballage au geste de tri

Dès 1990, Antoine Riboud, Pdg de BSN, Jean-Louis Beffa Pdg de Saint-Gobain, et Brice Lalonde, alors ministre de l'Environnement, travaillent à une solution pour que les entreprises assument conjointement leur future obligation légale et leur responsabilité sociétale et environnementale. Leur réflexion aboutit à la création d'Eco-Emballages, le 5 août 1992.

Une initiative des pouvoirs publics et des industriels

Le 1er avril 1992, un décret impose aux metteurs sur le marché français de pourvoir à l'élimination des déchets d'emballages résultant de la consommation de leurs produits par les ménages. Si les emballages ménagers représentent moins de 1 % de la totalité des déchets, ils en sont la partie la plus visible et représentent donc un enjeu d'image important pour les marques. Les entreprises décident donc de confier à Eco-Emballages la responsabilité de gérer la fin de vie de leurs emballages. Innovant en Europe, le système repose sur un partage des coûts entre les entreprises qui contribuent à Eco-Emballages, les collectivités locales et le citoyen. La gestion des emballages est ainsi financée par le Point Vert, la revente des matériaux recyclés et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. À partir de quarante et une collectivités pilotes, le dispositif se met progressivement en place pour couvrir la presque totalité du territoire dès 2004.

Le geste de tri : du mode d'emploi au mode de vie

Les Français ont déjà pris l'habitude de trier le verre, collecte développée en 1974 à l'initiative des verriers, mais ils n'imaginent pas, alors, trier la totalité de leurs emballages. Il faut très rapidement déployer une communication qui allie explications sur les instructions de tri et informations sur l'intérêt du recyclage. Puis, alors que le dispositif progresse sur le territoire, la communication devient « grand public », arrivant sur le terrain des médias nationaux, radio et télévision. En parallèle, collectivités et associations soutenues par Eco-Emballages relaient les messages nationaux et font la promotion d'une évolution des comportements auprès de tous les publics.

En dix-huit ans, tri et recyclage sont devenus une réalité

Grâce au geste de tri des Français, près de 37 millions de tonnes d'emballages ménagers ont été recyclées depuis 1993, préservant ainsi des ressources non renouvelables ou en voie de raréfaction. Et avec le recyclage, 21,6 millions de tonnes de CO_2 n'ont pas été produites, ce qui représente l'équivalent de 800 000 voitures en moins sur les routes chaque année.

Le Point Vert : la garantie pour le consommateur de l'engagement environnemental

Le Point Vert fait son apparition sur les emballages dès la création de la société. À l'origine, il est un signe de distinction qui oriente le choix des consommateurs en leur garantissant que l'entreprise contribue financièrement au dispositif. Aujourd'hui, près de 500 milliards d'emballages le portent en Europe. Probablement la première marque au monde, la notoriété du Point Vert n'est plus à prouver : il est reconnu par près de 75 % des citoyens et surtout par 93 % des 18-34 ans. De plus, 41 % des Français l'associent à une démarche éco-responsable de l'entreprise. (*Étude TNS Sofres, 2009.*)

La chaîne du tri et du recyclage

Créée pour assumer la responsabilité légale des metteurs sur le marché, Eco-Emballages gère la fin de vie des emballages ménagers et pour cela, mobilise tous les acteurs engagés dans la chaîne du tri et du recyclage. Comment fonctionne cette chaîne d'acteurs solidaires ?

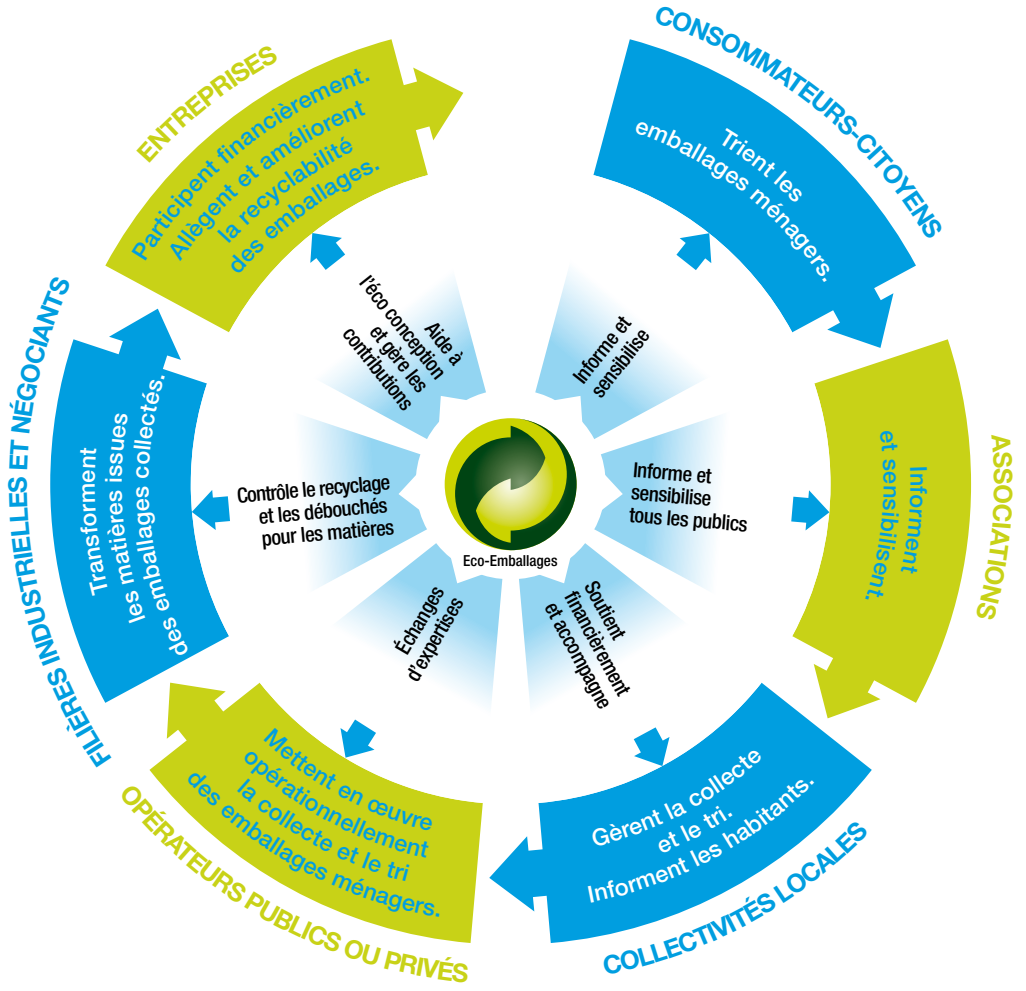
ENTREPRISES
Participent financièrement. Allègent et améliorent la recyclabilité des emballages.
CONSOMMATEURS-CITOYENS
Trient les emballages ménagers.
ASSOCIATIONS
Informent et sensibilisent.
COLLECTIVITÉS LOCALES
Gèrent la collecte et le tri. Informent les habitants.
OPÉRATEURS PUBLICS OU PRIVÉS
Mettent en œuvre opérationnellement la collecte et le tri des emballages ménagers.
FILIÈRES INDUSTRIELLES ET NÉGOCIANTS
Transforment les matières issues des emballages collectés.
Aide à l'éco conception et gère les contributions
Informe et sensibilise
Informe et sensibilise tous les publics
Soutient financièrement et accompagne
Échanges d'expertises
Contrôle le recyclage et les débouchés pour les matières
Eco-Emballages

"Un modèle économique fondé sur le partage des coûts."

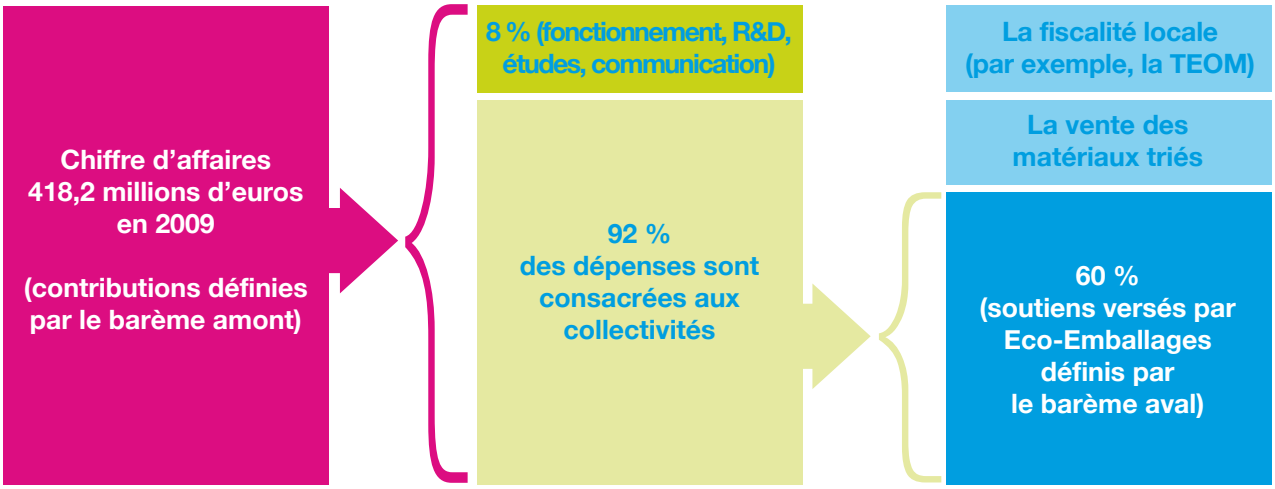

Les contributions des entreprises

Les entreprises adhérentes paient 100 % de leur responsabilité. Elles versent à Eco-Emballages une contribution pour chaque emballage. Celle-ci est calculée selon le poids et le matériau utilisé. Les règles de calcul sont définies dans le barème amont.

Les dépenses d'Eco-Emballages

Eco-Emballages finance la collecte et le traitement des déchets pour le compte des entreprises adhérentes. Elle utilise les infrastructures existantes et rémunère les collectivités pour la collecte, le tri et l'information des citoyens.

Le financement des coûts de gestion des emballages ménagers

Les collectivités sont soutenues en fonction d'un barème de rémunération (le barème aval). Celui-ci est incitatif : les soutiens financiers sont fonction des performances réalisées (en quantité et en qualité) en matière de tri.

statut

Eco-Emballages est une société anonyme à conseil d'administration dont le capital est détenu :

· à 70 % par la société ECOPAR dont les actionnaires sont les entreprises de consommation et leurs organisations professionnelles ;

· à 20 % par la société Interfilières Matériaux (regroupant les cinq filières de matériaux que sont le papier-carton, l'acier, l'aluminium, le plastique et le verre) ;

· et à 10 % par les entreprises de la distribution.

Les actionnaires ne perçoivent pas de dividendes car la société a été créée pour mettre en œuvre les objectifs liés à leur responsabilité sociétale et environnementale et non en vue de faire des bénéfices.

Eco-Emballages compte 182 collaborateurs dont 91 travaillent dans les trois directions régionales au service des entreprises et les huit délégations régionales au service des collectivités.

économie

Près de 37 millions de tonnes d'emballages ménagers ont été recyclées de 1993 à 2009.

Une croissance durable

La raréfaction des ressources naturelles fait du recyclage un enjeu stratégique pour les entreprises. La gestion des déchets ne relève plus seulement de la salubrité publique ou de la lutte contre la pollution. Trier, collecter, permettre à la matière de redevenir matière ou de devenir énergie sont bien une façon de gérer les ressources durablement.

Le dispositif a permis de recycler près de 37 millions de tonnes d'emballages ménagers depuis la création d'Eco-Emballages. En 2000, 46 % des déchets d'emballages ménagers étaient recyclés ; en 2009, 63 % et demain, ce sera 75 %.

Effet vertueux, le dispositif engage tous les acteurs de la chaîne du tri et du recyclage dans une dynamique constante de progrès. Une dynamique qui s'appuie sur le développement de l'expertise et sur le partage des bonnes pratiques. Dans ce but, Eco-Emballages initie ou participe à de nombreuses études afin de favoriser l'innovation, incite et aide les entreprises à réduire leurs emballages à la source ou à éco-concevoir et accompagne les collectivités dans l'amélioration de leurs performances de collecte. Mais il nous faut aller plus loin encore : trier mieux et plus et assurer des débouchés aux matières premières issues du recyclage… Ce n'est qu'à cette condition que le dispositif pourra garantir une croissance durable.

Évolution des performances de recyclage de 2005 à 2009

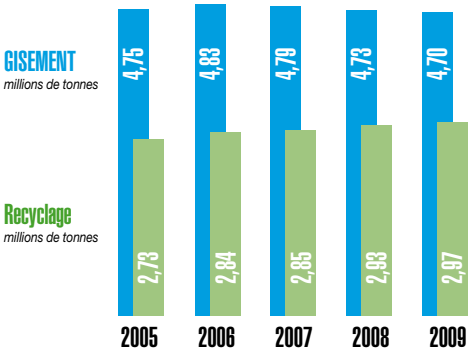

“Eco-Emballages participe au développement de l’expertise, en partenariat avec de nombreux acteurs.”

L’AMÉLIORATION DE LA COLLECTE SÉLECTIVE ET DU RECYCLAGE TOUCHE À DES PROBLÉMATIQUES TRÈS DIVERSES, qui vont de l’éco-conception des emballages à la réutilisation des matériaux recyclés, en passant par le comportement du consommateur-trieur, les différentes étapes de traitement des déchets, ou encore les technologies industrielles de recyclage du verre, des papiers-cartons, des plastiques ou des métaux.
Sur tous ces sujets, Eco-Emballages participe à l’avancée des connaissances, en partenariat avec de nombreux acteurs. Exemples :

Tous les plastiques dans le bac jaune : une expérimentation en cours

Depuis la création du dispositif en 1993, les consignes de tri sur les plastiques sont limitées aux bouteilles et flacons. Des travaux importants ont été menés en 2009 pour savoir si cette restriction restait justifiée ou au contraire si les progrès enregistrés en matière de technique, d’économie et d’environnement dans les dernières années ouvraient la possibilité d’une extension. Financées en partenariat avec l’Ademe et suivies par un Comité de Pilotage rassemblant toutes les parties prenantes du dispositif (conditionneurs, collectivités, opérateurs, industriels, associations, pouvoirs publics…) deux études ont été réalisées par PriceWaterhouseCoopers/Cadet international d’un côté et TNS Sofres de l’autre. Elles sont aujourd’hui la référence sur le sujet et ont fait l’objet d’une large diffusion. La première décision qui en découle est de lancer une phase d’expérimentation à grande échelle (cinq millions d’habitants) pendant deux ans, en 2011 et 2012, afin de tester une consigne de collecte « tous emballages plastique ménagers ». La décision suivante aura lieu en 2013, et portera sur la généralisation ou non de cette extension du recyclage.

Identifier les leviers d’amélioration de la gestion des déchets municipaux

Les données nationales permettant de connaître la composition exacte des déchets municipaux n’avaient pas été actualisées depuis 1993. C’est dorénavant chose faite, avec la publication en 2009 des résultats de la campagne Modecom. Réalisée par l’Ademe, avec un cofinancement et une participation d’Eco-Emballages au Comité de ▶▶▶

Bilan Environnemental des Emballages (BEE) : Un logiciel au service des producteurs

Comment connaître l’impact environnemental de ses choix en matière d’emballages ? Et comment accéder facilement à ces informations ? Pour répondre à ce besoin émanant de ses entreprises adhérentes, Eco-Emballages a développé BEE – bilan environnemental des emballages. La création de ce logiciel s’est faite en liaison avec un panel d’industriels, les filières matériaux et l’Ademe. Cet outil permet d’accéder en quelques clics à des informations sur les indicateurs CO_2, la consommation d’eau et la production de déchets ultimes. Il offre aussi la possibilité d’analyser les enjeux liés aux différentes étapes du cycle de vie d’une gamme large d’emballages (de l’unité de vente consommateur aux emballages de palettisation) et de comparer les performances des différentes solutions. 730 entreprises utilisent déjà BEE.
Une version 2 aux fonctionnalités élargies, fruit des retours d’expérience des utilisateurs, est prévue pour 2010.

▶▶▶ Pilotage, cette campagne d'analyse fournit des éléments précieux à tous ceux qui sont chargés du dimensionnement de dispositifs de gestion de déchets. Elle rappelle aussi que les emballages ménagers ne représentent qu'une faible part du total des déchets mais bénéficient, en revanche, de la filière la plus avancée en termes de recyclage.

Une autre étude est aujourd'hui en cours, toujours avec l'Ademe et sur la base d'une large participation des acteurs concernés, pour évaluer le bilan environnemental des différentes filières de traitement et mettre en évidence des leviers d'amélioration.

Enrichir les connaissances sur la recyclabilité et les analyses de cycle de vie

Cela fait maintenant neuf ans qu'Eco-Emballages a créé le COmité Technique sur la Recyclabilité des Emballages Plastiques (COTREP) avec Elipso et Valorplast, dans le but de délivrer aux conditionneurs une information précise sur l'aptitude de leurs emballages à être recyclés : à fin 2009, 25 avis généraux et 60 avis techniques ont été publiés. Un autre comité, le CEREC, a été constitué plus récemment pour les papiers-cartons et d'autres échanges techniques réguliers ont lieu avec les filières verre et métaux, toujours sur la question de la recyclabilité. Une étude spécifique sur les aérosols est par exemple en cours.

Autre source, pour ceux qui souhaitent cerner les impacts environnementaux de l'emballage : les analyses de cycle de vie qu'Eco-Emballages réalise chaque année avec, parmi les dernières en date, une étude sur un emballage rechargeable pour un shampoing et une sur la bouteille PET (publication en 2010).
Ces différents travaux ont contribué à alimenter l'outil BEE (Bilan Environnemental des Emballages) qu'Eco-Emballages met à disposition de ses adhérents depuis 2008.

Animer les échanges techniques européens et internationaux

La France a fait partie des tous premiers pays à avoir mis en place un éco-organisme pour les emballages ménagers, et la liste s'est considérablement agrandie depuis. Au sein de Pro-Europe, qui rassemble aujourd'hui 34 sociétés prenant en charge la Responsabilité Élargie du Producteur, Eco-Emballages assure l'animation du groupe d'échanges techniques, qui permet d'avoir une vision globale des tendances à l'œuvre en Europe et au-delà.
D'autres pays et d'autres collectivités territoriales s'apprêtent à suivre le même chemin. À ceux-là, Eco-Emballages peut apporter son expertise, comme elle l'a fait récemment auprès de la Province Sud de Nouvelle Calédonie dans le cadre d'un projet de mise en place d'un éco-organisme multi-filière.

“Aider les entreprises à favoriser des conditionnements innovants offrant une meilleure performance économique et écologique.”

DEPUIS PLUS DE DIX ANS, LE TONNAGE DES EMBALLAGES MÉNAGERS DIMINUE, alors même que la population augmente et que nous consommons davantage. Derrière cette performance notamment : les efforts menés par les entreprises pour réduire leurs emballages à la source et développer l’éco-conception.

Une contribution financière incitative

Chaque année, les entreprises adhérentes versent une contribution à Eco-Emballages afin de participer financièrement à l’élimination des déchets d’emballages qu’elles ont produits. Pour les inciter à aller plus loin dans l’éco-conception, Eco-Emballages a défini une contribution variable en fonction de la quantité, du matériau et du poids de l’emballage. En 2009, Eco-Emballages a également fixé une majoration pour les emballages dits « perturbateurs », mise en application en 2011. *(cf. encadré ci contre)*.

Inciter mais aussi accompagner

Eco-Emballages a mis en place deux comités techniques pour aider les entreprises à intégrer les enjeux du recyclage très en amont. Le COTREP (COmité Technique pour le Recyclage des Emballages Plastiques) et le CEREC (Comité d’Évaluation de la Recyclabilité des Emballages papier-Carton) évaluent la recyclabilité des emballages et suggèrent des améliorations. Objectif : favoriser des conditionnements innovants offrant une meilleure performance économique et écologique. En complément, les entreprises disposent du BEE (Bilan Environnemental des Emballages). Cet outil leur permet d’évaluer à la fois les émissions de CO_2, la consommation d’eau et les déchets ultimes générés par leurs emballages.

Des services à la demande

Les entreprises disposent aussi d’un éventail de services : elles peuvent ainsi solliciter un audit sur leurs emballages, un service ouvert depuis 2009 aux grandes sociétés multi-sites. Autre dispositif prévu : le détachement d’un élève-ingénieur spécialisé[1] de l’ESIEC pour optimiser le poste emballage. Cent onze entreprises ont également bénéficié d’une formation à l’éco-conception en 2009 ; celle-ci peut être complétée sur demande par un accompagnement personnalisé pour développer un nouveau packaging.

(1) Étudiant de l’École supérieure d’ingénieurs en emballage et conditionnement (ESIEC).

Limiter les emballages perturbateurs pour gagner en efficacité

Certains emballages complexifient le tri et augmentent significativement son coût de traitement. Sont concernés, par exemple, les bouchons en céramique ou porcelaine ou encore les emballages armés. Ces emballages donneront lieu à partir de 2011 à une majoration de la contribution financière des entreprises. L’objectif à terme, est de les inciter à concevoir des emballages plus facilement recyclables, afin d’optimiser leur coût de traitement et la qualité de la matière première recyclée.

Au contact de tous les adhérents

L’appropriation de toutes les entreprises adhérentes aux actions d’Eco-Emballages repose nécessairement sur le dialogue. Durant tout le premier semestre 2009, Eco-Emballages est allée à leur rencontre pour expliquer l’évolution du mode de calcul de la contribution financière. Au total, plus de 60 réunions réunissant 1200 personnes représentant 46 % du montant des contributions ont été organisées. Cinquante-sept organisations professionnelles, représentant 80 % du chiffre d’affaires d’Eco-Emballages, ont également été rencontrées.

“L’éco-conception fait partie intégrante de notre stratégie.”

Vincent Delozière,
Directeur Général de Refresco France,
lauréat des Ecotop 2009

“ L’INNOVATION et le développement durable sont au cœur de la démarche de l’entreprise. L’éco-conception est pour nous, à ce titre, un enjeu d’avenir. À la suite d’une formation dispensée par un expert d’Eco-Emballages, nous avons repensé une première ligne de bouteilles. Le défi était d’évoluer vers un nouveau conditionnement plus respectueux de l’environnement mais qui reste fonctionnel et attractif pour le client. La démarche d’éco-conception est intéressante, car elle envisage toutes les étapes du process. Nous avons considéré 38 actions différentes et associé 8 départements. Au total, nous avons réduit de 30 % le poids de la bouteille et 50 % de nos plastiques transparents (PET) utilisés sont désormais recyclés. La palettisation a été améliorée et tout cela sans investissement supplémentaire sur les lignes. Les premiers jalons sont posés : cette démarche est donc adaptable aux lancements à venir.

REFRESCO

Activité : développement et conditionnement de jus de fruits et de boissons sans alcool.

Projet : création d’une gamme éco-conçue.

Résultats : 160 tonnes d’emballages et 2860 m³ d’eau économisés. 340 tonnes de CO_2 non émises avec la nouvelle gamme.

“Nos entreprises adhérentes sont conscientes des enjeux environnementaux.”

Isabelle Gilles,
Déléguée Générale de Syndifrais

“ EN MAI 2008, le Conseil d’Administration de Syndifrais recommande à ses adhérents de solliciter Eco-Emballages pour effectuer un diagnostic sur un de leur site de production. Au dernier trimestre 2009, neuf sociétés du secteur ont bénéficié d’un regard extérieur sur leur utilisation d’emballages et leurs propres plans d’actions de prévention. Certaines recommandations formulées par les auditeurs mandatés par Eco-Emballages confortent les axes en cours d’étude ; d’autres sont nouvelles et méritent d’être approfondies, voire transposées sur d’autres sites. Un rapport mutualisé consolidant l’ensemble des données nous a été communiqué et nous a confortés dans la démarche d’un engagement collectif de prévention des emballages. C’est pourquoi, en décembre 2009, les fabricants de produits laitiers frais se sont engagés à réduire globalement de 5 % leurs emballages ménagers, ce qui représente 6 500 tonnes par an, soit la quantité annuelle de déchets d’emballages générée par une ville de 75 000 habitants.

SYNDIFRAIS

Activité : regroupement des fabricants de produits laitiers frais.

Projet : engager la filière à des réductions rigoureuses en matière d’emballages, d’énergie et d’eau.

Objectifs : 6 500 tonnes d’emballages, 70 000 megawatts et 1 million de mètres cubes d’eau économisés chaque année.

“Geste de tri et recyclage : l’emballage fait passer le message.”

LA QUALITÉ ET LA QUANTITÉ DES EMBALLAGES À RECYCLER DÉPENDENT essentiellement de la motivation des consommateurs à bien trier. Alors, justement, quel meilleur support que les emballages pour leur donner de l’information ?

En 2006 – et pour la première fois –, une organisation professionnelle, Syndilait[1], s’associe à Eco-Emballages pour concevoir une campagne de sensibilisation déclinée directement sur les emballages de ses produits. Plus d’un milliard de briques et de bouteilles de lait viennent ainsi rappeler au consommateur les bénéfices du recyclage et le devenir des emballages triés. Deux ans plus tard, la Chambre syndicale des eaux minérales et le Syndicat des eaux de source lui emboîtent le pas et invitent leurs adhérents à afficher l’« Objectif 100 % tri » sur leurs bouteilles. Enjeu : souligner le rôle pivot du consommateur dans le tri et le recyclage. En parallèle, les partenariats avec les marques se multiplient. À celles qui le souhaitent, Eco-Emballages propose son expertise technique dans la définition des messages, leur apportant ainsi la garantie que ces derniers seront cohérents et exacts. En 2009, huit nouveaux partenariats ont été signés et 120 millions de produits ont porté un message sur le geste de tri.

Des emballages éco-conçus et qui le font savoir

De nombreuses entreprises allègent leurs emballages, privilégient les matériaux recyclés et, ainsi, s’engagent dans l’éco-conception. Mais pourquoi concevoir des conditionnements plus respectueux de l’environnement, s’ils ne sont pas triés ensuite ? Une gestion vraiment durable des emballages doit mobiliser tous les acteurs tout au long de la chaîne, du producteur au consommateur final. Dans ce but, par exemple, Lipton s’associe, en 2009, à Eco-Emballages pour informer ses consommateurs. Plus d’un million de boîtes d’infusions signalent ainsi *«qu’un emballage recyclé, c’est du bois préservé»*. Les sirops Teisseire, quant à eux, ont choisi de rappeler que les grandes bouteilles de sirop permettaient une économie d’échelle et étaient donc plus respectueuses de l’environnement. Des conditionnements avec une moindre empreinte écologique et qui le font savoir : c’est ça aussi, l’emballage responsable.

(1) Syndilait regroupe la plupart des entreprises du lait de consommation.

ecotop

La performance récompensée

En 2009 s’est tenue la cinquième édition des trophées Ecotop. Comme chaque année, trois collectivités locales ont été récompensées pour l’optimisation des performances de leur dispositif de collecte et trois entreprises ont été primées pour la qualité de leur démarche d’éco-conception. Mais cette année, et pour la première fois, les candidatures ont été examinées par un seul jury « mixte ». Il réunissait des représentants des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, des entreprises et des associations de protection de l’environnement et de consommateurs. Les lauréats ont donc été désignés à l’issue d’un examen complet et contradictoire de leur candidature par des représentants de l’ensemble des parties prenantes, qui ont trouvé là l’occasion de fructueux échanges. La démarche de valorisation des performances que représentent les Ecotop a été abondamment relayée par la presse. Des quotidiens nationaux ont consacré de nombreux articles aux trophées et les radios leur ont dédié quelques sujets : notamment France Bleu, qui réunit quelque 4 millions d’auditeurs.

“Le juste équilibre entre performances et coûts.”

À PARTIR DE 1993, LE DISPOSITIF S’ÉTEND PROGRESSIVEMENT SUR LE TERRITOIRE : en 2005, 95 % de la population peuvent trier. Les collectivités recherchent alors le juste équilibre entre performances et coûts afin d’assurer un service de collecte de qualité. Pour cela, Eco-Emballages enrichit son expertise sur tous les aspects de la collecte sélective (l’habitat collectif, la collecte, les centres de tri, …) en coopérant avec les opérateurs privés et publics ainsi qu’avec l’Ademe.

Une gamme de services est proposée aux collectivités qui souhaitent mesurer l’impact économique de leurs choix techniques en matière de collecte. Et dès 2005, le barème aval – qui détermine les soutiens versés aux collectivités – intègre la notion d’optimisation.
En 2009, 470 collectivités conduisent des études de connaissance des coûts et 350 prolongent cette démarche en s’engageant dans le programme « connaissance des leviers d’optimisation » pour améliorer leur service (en changeant les dispositifs de tri, en modifiant les fréquences et les circuits de collecte, en préférant l’apport volontaire pour les zones rurales, etc.).
De plus, Eco-Emballages a créé un Observatoire national de l’optimisation regroupant 114 collectivités pour suivre au plus près l’avancement des projets. Régulièrement mis à jour, l’Observatoire permet de comparer les solutions mises en œuvre par des collectivités de même importance, d’échanger et de capitaliser sur les expériences sur tous les aspects de la collecte.
Sur cette base, Eco-Emballages compile les données techniques et les retours d’expérience des collectivités : un préalable nécessaire pour identifier les voies permettant d’atteindre l’objectif de recyclage de 75%.

La cartographie au service de la collecte

Mapeos Information vient étoffer l’offre de services dédiée aux collectivités. Accessible *via* Internet, cet outil cartographique restitue de façon synthétique les données nationales sur la collecte et le recyclage. Élus et techniciens des collectivités peuvent ainsi visualiser les données individuelles de leur contrat, identifier l’ensemble des acteurs de la gestion des déchets et éditer les résultats du tri et du recyclage en France sur les matériaux d’emballages. Mille trois cents collectivités locales ont aujourd’hui accès à Mapeos.

optimiser

“QualiTri et QualiPlus garantissent la qualité des services de collecte.”

EN 2007, L’ADEME ET ECO-EMBALLAGES ONT MIS EN PLACE LES LABELS QUALITRI ET QUALIPLUS pour améliorer la qualité globale des services de collecte de déchets ménagers. Les critères de labellisation sont regroupés en quatre axes : la satisfaction des usagers ; la maîtrise des coûts ; l’augmentation des performances de recyclage et la réduction de l’impact environnemental de la collecte ; l’amélioration des conditions d’hygiène et de sécurité du personnel.

Après avoir renseigné un questionnaire détaillé, un bureau d’étude mandaté par l’Ademe et Eco-Emballages audite l’organisation en place sur le territoire de la collectivité candidate. La sélection des lauréats est ensuite conduite par le Comité national de labellisation composé d’Eco-Emballages, de l’Ademe, d’Amorce, du Cercle national du recyclage (CNR), de l’Association des Maires de France (AMF) et de la Fédération nationale des activités de dépollution et de l’environnement (FNADE).

En 2007 et 2008, sur 241 collectivités candidates, 91 ont été labellisées QualiTri et 5 QualiPlus. En 2009, la qualité des dossiers présentés est sans précédent : sur 40 candidatures, 30 ont été labellisées, QualiTri et 4 QualiPlus. Et parmi les labellisées on compte pour la première fois deux collectivités réunionnaises. Pour promouvoir les bonnes pratiques, les réalisations des collectivités labellisées sont mises en ligne : de quoi convaincre le plus grand nombre de s’engager.

La démarche de labellisation propose deux niveaux de label, de qualité croissante :

niveau 1 QualiTri – exigences réglementaires et état des lieux ;

niveau 2 QualiPlus – diagnostic, plan d’actions et progression des indicateurs de qualité.

“Le dispositif a permis de recycler la totalité des tonnes triées.”

2009 A D’ABORD ÉTÉ L’ANNÉE D’UNE CRISE VIOLENTE SUR LE MARCHÉ DES MATÉRIAUX, découlant elle-même de la crise économique générale. La rupture a été d’autant plus brutale qu’elle est survenue soudainement après plusieurs années de croissance quasiment ininterrompue des prix, avec un pic à l’été 2008.
En quelques mois, sur la fin 2008 et le début 2009, les métaux, plastiques ou papier carton ont perdu entre 50 et 80 % de leur valeur *(voir schéma ci-dessous)*.

Un dispositif qui résiste à la crise

Cette baisse des prix est liée à une forte baisse de la demande, du fait de la période de récession qu’ont traversée de nombreux secteurs industriels en 2009, en particulier les secteurs du bâtiment et de l’automobile, qui utilisent métaux et plastiques recyclés, mais aussi celui de la grande consommation pour le verre ou le papier-carton. Certains débouchés à l’export ont été momentanément fermés. Pour autant, le geste de tri des consommateurs français ne s’est pas arrêté, et les tonnages triés ont continué à progresser. Les matériaux de collecte sélective ont été recyclés, parfois même prioritairement par rapport à d’autres sources d’approvisionnement de meilleure qualité.
La conséquence la plus grave, qui aurait vu l’impossibilité d’écouler les matériaux issus de l’effort de tri de chacun, a donc été évitée grâce aux engagements pris par les acteurs du recyclage qui participent au dispositif Eco-Emballages.

La remontée des prix démontre la pérennité du recyclage et son caractère stratégique pour l’avenir

Le marché n’est probablement pas encore sorti de sa période d’instabilité, et d’autres soubresauts sont à craindre. Toutefois, dès la fin 2009, les prix des matériaux sont repartis à la hausse, tendance confirmée sur les premiers mois de 2010.
Les atouts du recyclage, ses avantages économiques et environnementaux, l’alternative qu’il représente face à la raréfaction ou à la délocalisation de la production de matériaux vierges et aux tensions sur les approvisionnements qui en découlent, l’ouverture de nouveaux débouchés pour les matières recyclées (réutilisation du PET recyclé dans des applications alimentaires, par exemple) : tous ces éléments structurels restent à l’œuvre et font du recyclage un axe stratégique pour l’avenir.

Évolution des prix des matériaux en garantie de reprise

(Base 100 en 2008)

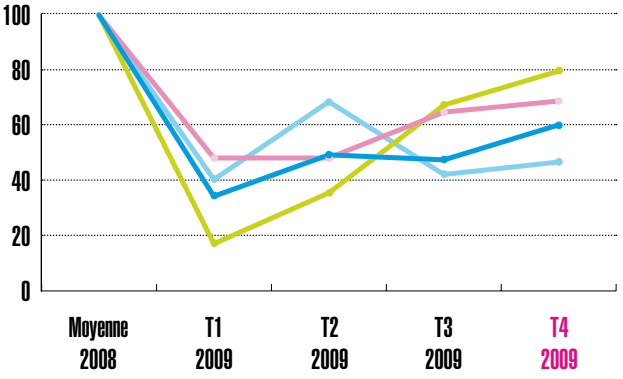

Valeur moyenne au quatrième trimestre :

- **ACIER,** 79,08 €/t
- **ALUMINIUM,** 285,69 €/t
- **PAPIER-CARTON,** 37,48 €/t
- **PLASTIQUES,** 103,00 €/t

Le prix de reprise du verre, quant à lui, est resté stable du fait des conditions de reprise définies avec les industriels du secteur (2008 : 19,29 €/tonne, 2009 : 19,91 €/tonne)

société

77 %(1)
des Français déclarent qu'ils sont prêts à trier de nouveaux produits.
(1) Observatoire Sociovision 2009.
TRIE

Le tri, enjeu responsable

En 1992, l'enjeu était de convaincre les consommateurs-citoyens de l'importance du tri. Une réussite aujourd'hui puisque le geste de tri est entré dans le quotidien.

En 1992, à la création du dispositif, l'enjeu consistait à modifier les habitudes des citoyens en introduisant un nouveau geste dans leur quotidien : trier l'ensemble de leurs emballages. Mais comment faire évoluer les comportements dans la durée et avec quels arguments ?
La communication a d'abord cherché à relayer l'information sur les consignes de tri au plus près de l'habitant. Ensuite, elle a donné du sens et de la valeur à ce geste par des messages pédagogiques et concrets sur le recyclage et la lutte contre le gaspillage. Conduite par les associations et les collectivités en partenariat avec Eco-Emballages, l'information auprès des plus jeunes et de leur famille, dans les écoles, dans les immeubles, a fait du tri la première école du développement durable et du mieux vivre ensemble ! Car le tri, c'est aussi et surtout une question de savoir-vivre en communauté.
Résultat : en 2009, 92 % des Français déclarent trier et 84 % sont contents de participer à un geste collectif pour l'environnement. Autre effet positif : le tri a amené les citoyens-consommateurs à poser un nouveau regard sur leurs habitudes d'achat et de consommation, intégrant la fin de vie des emballages qu'ils auront à trier.
Le tri a permis de générer des comportements plus responsables, donc une société plus responsable. Mais aujourd'hui, il s'agit de faire trier plus et mieux, de convaincre les hésitants de trier régulièrement, de changer le regard des récalcitrants sur le tri de prendre appui sur les succès passés pour les dépasser.

84 % (1)

84 % des Français sont contents de participer à un geste collectif pour l'environnement. Ce pourcentage s'élève à 96 % pour les trieurs « réguliers » et à 48 % pour les « réfractaires » au tri.
Le geste de tri apporte donc une forme de gratification même à un faible niveau de pratique.

(1) Observatoire Sociovision 2009.

“La mission des ambassadeurs du tri : sensibiliser tous les habitants sur le terrain.”

ON LES APPELLE « AMBASSADEURS DU TRI » OU « ANIMATEURS DE COLLECTE ». Chaque jour, ils vont à la rencontre des citoyens pour expliciter les enjeux du tri et du recyclage. Aurélie Debus, animatrice auprès de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, nous présente les différentes facettes de sa mission.

Un dialogue quotidien avec les citoyens

Je rencontre les gens pour leur expliquer les gestes de tri, les sensibiliser à l'importance de ces gestes, aux bénéfices environnementaux, ou encore leur exposer le devenir des déchets d'emballages... C'est un métier de contact. Je réponds aux questions du grand public par téléphone sur le numéro vert ; ou nous partons sur le terrain assurer un suivi de contrôle sur la qualité du tri. Je vérifie les bacs des cours d'immeuble, je rencontre les gardiens et les habitants. Il nous arrive aussi d'organiser des animations dans les milieux scolaires, les quartiers, les marchés...

Tous les publics visés

Nous pouvons toucher tous les milieux, favorisés ou populaires, les retraités comme les jeunes actifs. En allant à la rencontre des gens, le tri prend un visage humain. L'échange en face à face favorise le questionnement et les prises de conscience. Par exemple, les gens sont souvent étonnés d'apprendre que les bouteilles en plastique qu'ils tiennent en main peuvent être recyclées sous la forme d'un pull !

Les explications font évoluer les comportements

Les gens ne maîtrisent pas encore bien toutes les consignes de tri. Beaucoup jettent des films alimentaires dans le bac jaune réservé aux bouteilles en plastique. Certains pensent aussi que le tri est inutile, que tout est à nouveau mélangé en bout de chaîne. Je crois qu'ils changent d'avis quand ils nous voient contrôler les poubelles et suivre la benne, parfois tard le soir.

Une contribution au bien-être de la population

J'ai l'impression d'être utile. Cela me plaît de voir que dans notre société de grande consommation, les gens sont de plus en plus soucieux de la planète. J'ai l'impression de contribuer au bien-être des gens, notamment dans les immeubles insalubres où quelques règles d'hygiène autour du tri peuvent changer beaucoup de choses. Et puis surtout, j'aime rencontrer les enfants. Ils sont enthousiastes, ce sont eux qui vont faire la leçon à leurs parents.

collectif

Eco-Emballages partenaire de la Fête des voisins

Une institution. Voilà ce qu'est devenue cette opération, qui invite les voisins à partager un moment de convivialité en mai. En 2009, Eco-Emballages s'est associée à la fête (organisée par l'association Immeubles en fêtes) avec l'Association des Maires de France, en distribuant 50 000 sacs de shopping et de tri : une façon de faciliter le geste de tri à l'issue des festivités.

Les Éco-Voisins, des spécialistes du tri

Lancé en 2009 en partenariat avec le ministère de la Ville et du Logement, les maires, les bailleurs sociaux, les entreprises et les associations, le dispositif Voisins solidaires a vocation à créer des réseaux de voisins et donc de l'entraide et du lien social. Eco-Emballages s'est jointe à cette association pour mettre en place de véritables relais d'information sur le tri dans les immeubles, les « Éco-Voisins ». Plus de 2 000 se sont déjà portés volontaires (depuis novembre 2009) pour relayer le geste citoyen du tri. Ils bénéficient du pack « écovoisin » conçu en collaboration avec Eco-Emballages, un kit de communication destiné à les aider dans leur mission (guide pédagogique qui rappelle les consignes de tri, les bénéfices du geste de tri et du recyclage, affichette, tract, badge, BD pédagogique...).

Un secteur porteur

En quinze ans, la collecte sélective des emballages ménagers a permis de créer 28 000 emplois. Toute la chaîne du tri est concernée : 13 000 agents s'occupent chaque jour de la collecte de nos déchets et 7 600 effectuent leur tri. En plein essor, la filière offre des perspectives d'évolution avec la création de nouveaux postes de tous niveaux de qualification.

"Faire rimer insertion et performance dans les centres de tri."

INAUGURÉ EN 2003, LE CENTRE DE TRI DIGITAL VEOLIA DE RILLIEUX-LA-PAPE a fait le pari de la réinsertion sociale. Rencontre avec Christian Desportes, directeur de ce véritable laboratoire qui concilie l'économique et l'humain.

En quoi votre centre de tri peut-il être considéré comme un levier de réinsertion ?

Lors de notre installation en 2003, nous nous sommes engagés à employer des salariés localement. Le bassin compte plus d'un quart de chômeurs. Nous avons recruté essentiellement des personnes sans qualification. 95 % étaient d'origine étrangère et maîtrisaient mal le français. Le plus souvent, il s'agissait de femmes à la tête de familles monoparentales. Il existe une véritable mixité avec plus de 20 nationalités représentées et des âges qui s'échelonnent de 20 à 62 ans.

Comment faire travailler ensemble des personnes sans qualification issues d'horizons si différents ?

Nous sommes revenus aux basiques, d'abord avec une éducation sur la culture française et le vivre ensemble. Nous avons également organisé des cours intensifs de français pendant plus de cinq ans. La politique de formation est centrale pour permettre à chacun d'acquérir de nouvelles compétences. Nous avons mis en place un système de tutorat en interne qui fait ses preuves. Des trieurs ont pu accéder à des postes de conducteur d'engins, voire de responsable d'exploitation. Certains salariés ont aussi décroché des diplômes en externe dans le cadre de la formation continue. L'ambition est d'offrir à ceux qui souhaitent progresser de réelles perspectives d'évolution au sein du centre, voire même du groupe Veolia.

sensibiliser

Éduquer et convaincre

Le geste de tri est bien ancré dans les comportements. Mais certaines catégories de citoyens ont besoin d'être davantage accompagnées. Aussi Eco-Emballages a-t-elle mis en œuvre en 2009 de nombreux événements et programmes destinés à diffuser les informations et consignes de tri, notamment auprès des jeunes.

3 000 ÉCO-CITOYENS EN HERBE

Plus de 3 000 écoliers et collégiens ont pris part à l'Éco-Parlement des Jeunes® en 2009. Organisé par Eco-Emballages et le Réseau École et Nature, ce dispositif d'**éducation à l'environnement** invite les jeunes à réfléchir tout au long de l'année pour élaborer collectivement un ensemble de propositions à l'intention des acteurs du développement durable. Cette cinquième édition a donné lieu à la présentation de quatre plans de communication pour l'environnement devant plus de 50 élus et une centaine de professionnels.

330 000 ÉLÈVES LISENT ÉCO-JUNIOR

Eco-junior, le magazine des jeunes éco-citoyens fait toujours plus d'adeptes avec 11 000 classes abonnées, soit plus de 330 000 écoliers dans toute la France. Il est devenu aussi totalement gratuit en 2009, puisque outre la revue, ses frais de port sont désormais également pris en charge. Ce succès est confirmé sur l'espace junior du site Web Eco-Emballages, qui a comptabilisé 200 000 visites et plus de **1 300 000 pages vues l'année dernière**.

ÉCO-ÉCOLE : LE SEUIL DES 1 000 ÉTABLISSEMENTS FRANCHI

Mille établissements scolaires dont 600 primaires, 250 collèges et 150 lycées, en France, ont engagé une démarche Éco-École depuis la rentrée 2009. **Programme d'éducation à l'environnement et au développement durable** (EEDD), Éco-École est aussi un label décerné aux établissements qui s'engagent vers un fonctionnement éco-responsable et intègrent l'EEDD dans les enseignements. Au total, cette dernière rentrée enregistre 300 projets supplémentaires, confirmant le succès croissant de l'initiative internationale.

"PLUS D'AMIS POUR LE TRI"

Manifestation nationale de sensibilisation au tri, **les Recyclades** ont fédéré en 2009 plus de **300 villes** à l'occasion de la semaine du développement durable. Cette quatrième édition a créé une grande chaîne collective autour du thème « Plus d'amis pour le tri ». Objectif : inciter ses proches à recycler. Relayée sur le Web et les réseaux sociaux, l'opération a généré plus de 300 000 pages vues sur le site plusdamispourletri.com et 27 000 internautes ont rejoint la page Facebook éponyme.

ECO-EMBALLAGES INVESTIT LA BLOGOSPHÈRE

En 2009, Eco-Emballages renforce sa stratégie de communication on-line en initiant un dialogue avec les blogueurs influents de l'environnement. Une série de rencontres a été organisée afin de sensibiliser ces relais d'opinion aux enjeux du tri et du recyclage. Outre des soirées de présentation, une quinzaine de blogeurs ont visité un centre de tri des déchets. Ces rencontres ont généré plus d'une centaine de commentaires et **posé les jalons d'un nouveau canal de communication** plus personnalisé et ciblé avec le public.

FRANK MARGERIN SOUTIENT LE TRI

À l'occasion du **Festival international de la bande dessinée d'Angoulême,** le dessinateur Franck Margerin a accepté de s'associer à Eco-Emballages pour promouvoir le tri dans l'habitat collectif. Le père de Lucien a mis en scène les efforts d'un gardien pour développer le tri et la solidarité sous forme d'une bande dessinée et d'affiches-guides sur le tri. L'ensemble est regroupé dans un kit de communication mis à la disposition des bailleurs, des collectivités locales et des ambassadeurs du tri.

APPLICATION iPHONE : L'INFORMATION À PORTÉE DE MAIN

En 2009, Eco-Emballages a publié *le Guide pour bien trier* sur son site Web grand public. Outre les conseils de tri, ce guide référence l'ensemble des déchets ménagers avec une solution de tri pour chacun. Objectif : faciliter l'accès du plus grand nombre à une information pratique. Très consulté, le dispositif Web a été complété par une application iPhone et un site mobile **(m.ecoemballages.fr)** afin d'être informé à tout moment et en tout lieu depuis son téléphone portable.

Ici aussi, ils trient

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE, D'ANGOULÊME

En plus de la mise en place de la collecte sélective (en partenariat avec la ville d'Angoulême et la Comaga), Eco-Emballages a missionné le dessinateur Frank Margerin et 6 jeunes talents français de la bande dessinée pour mettre en planches le geste de tri. **OBJECTIF:** sensibiliser un maximum d'amateurs de bande-dessinée.

LA SEMAINE DU GOLFE DU MORBIHAN

Ce festival bisannuel attire des milliers de curieux venus admirer des bateaux de toutes tailles qui jettent l'ancre dans 14 ports du Golfe du Morbihan et des alentours. En partenariat avec les syndicats locaux, le Sysem et la communauté d'agglomération du Pays de Vannes, Eco-Emballages a installé 19 points de tri positionnés sur les embarcadères.

BILAN : 2,9 tonnes d'emballages collectées.

LES COURANTS DE LA LIBERTÉ, CAEN

C'est l'un des événements sportifs les plus importants du grand ouest : six épreuves au programme, du marathon au 10 km en passant par la course en rollers… Eco-Emballages, en partenariat avec le Syvedac, le Seroc et le syndicat de Ouistreham, a déployé un important dispositif de tri et mobilisé ses ambassadeurs afin de sensibiliser les 16 000 participants et 30 000 spectateurs !

BILAN : 1,6 tonne d'emballages collectée, soit 80 % des bouteilles distribuées recyclées.

SOLIDAYS, PARIS

En partenariat avec les organisateurs, l'association Solidarité Sida et la Ville de Paris, Eco-Emballages a mis en place deux points de collecte sélective. 10 ambassadeurs du tri et 40 bénévoles propreté ont distribué des sacs de collecte et ont informé les festivaliers sur les bons gestes de tri.

BILAN : 12,2 tonnes d'emballages collectées (dont 9,7 de verre).

Eco-Emballages a mis en place des dispositifs de collecte en partenariat avec les collectivités, les syndicats territoriaux, les entreprises et les organisateurs d'événements, lors de nombreux festivals ou rencontres sportives. Objectifs : assurer la continuité du geste de tri en dehors du domicile et conduire des expériences pilotes pour déployer la collecte sélective dans tous les lieux de vie.

MAIN SQUARE FESTIVAL, ARRAS

Pour la deuxième année consécutive, Eco-Emballages a profité de la venue de quelques stars internationales pour sensibiliser les 85 000 festivaliers. Quarante-cinq points de collecte ont été mis à disposition sur et aux abords de la grand place ainsi qu'au sein du camping, où logeaient 1 500 personnes.

BILAN : 4,2 tonnes d'emballages collectées, contre 1,9 en 2008.

FESTIVAL DU VENT, CALVI

Au-delà des spectacles artistiques, la 18e édition de ce festival était placée sous le signe de la conscience écologique. Aussi, Eco-Emballages, en collaboration avec l'association Les Connexions et avec l'appui de dix bénévoles, a proposé aux 40 000 visiteurs à la fois de l'information et la possibilité pratique de trier sur le site grâce à un dispositif complet : un stand d'information, vingt totems, quarante doubles collecteurs et un centre de tri mobile.

BILAN : 2,56 tonnes d'emballages collectées.

EUROCKÉENNES, BELFORT

« Dix bouteilles vides ramenées = un Coca offert » : c'est le défi lancé aux 100 000 visiteurs du festival rock, principalement des jeunes de 15 à 35 ans. Pour les y aider, deux points d'apport volontaire et 10 espaces de tri ont été mis en place et pas moins de 20 ambassadeurs du tri mobilisés.

BILAN : 1,6 tonne de plastique collectée, 9,2 tonnes de verre et 1,4 tonne de papier-carton. Une collecte sélective en augmentation de 110 % par rapport à l'année précédente.

MARCHÉ DE NOËL D'ARRAS

L'un de nos ambassadeurs du tri a accompagné les 72 commerçants installés sur ce marché, leur apportant conseils et informations sur la gestion des déchets du déballage et le fonctionnement du point de regroupement, jusqu'à des consignes de tri. Quant aux 150 000 visiteurs, 2 totems bi flux et seize doubles-collecteurs ont été mis à leur disposition pendant toute la durée du marché.

La gouvernance

En 2009, Eco-Emballages a confié à un cabinet d'avocats une mission d'audit et de recommandations portant sur sa gouvernance. Après examen du rapport de cette mission et des réflexions menées au sein du Conseil d'Administration, plusieurs mesures ont ainsi été adoptées.

Le Conseil d'Administration a décidé d'instituer, en sus du Comité d'Audit, deux nouveaux comités spécialisés et permanents.
Ont ainsi été créés les trois comités ci-dessous, chargés, dans leur domaine respectif, de préparer les travaux du Conseil d'Administration et de lui faire des recommandations. Ces comités se sont réunis au cours du premier semestre de l'année 2010.

LE COMITÉ D'AUDIT

Ce comité, créé le 13 mars 2009, est principalement compétent pour l'examen des comptes sociaux, le suivi des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, et celui de la relation entre la Société et les commissaires aux comptes.

Ce comité, actif depuis le 9 décembre 2009, est composé des administrateurs suivants : Georges Ortola, Pierre-Alexandre Teulie et Bertrand Denis de Senneville, qui en assure la présidence.

LE COMITÉ EN CHARGE DE LA STRATÉGIE ET DE L'AGRÉMENT

Ce comité, créé le 9 décembre 2009, est compétent en matière de projets et d'axes stratégiques pour la Société ainsi que pour la recherche de pistes de réflexion et de propositions dans le cadre des renouvellements d'agrément.

Il est composé des administrateurs et du censeur suivants : Bertrand Denis de Senneville, Philippe-Loïc Jacob, Olivier Desforges, Michel Gardes, Georges Ortola, Patrice Robichon et Dominique Viel. Le Président du Conseil d'Administration d'Eco-Emballages, Philippe-Loïc Jacob, assure la présidence du comité.

LE COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

Ce comité, créé le 9 décembre 2009, est compétent en matière de sélection, de détermination et de contrôle de la politique de rémunération des mandataires sociaux de la Société.

Il est composé des administrateurs suivants : Bertrand Denis de Senneville, Olivier Desforges et Philippe-Loïc Jacob.

Le Conseil d'Administration a également décidé de se doter d'un règlement intérieur aux fins de préciser, d'une part, ses règles de fonctionnement et celles de ses comités spécialisés, et d'autre part, les droits et les obligations inhérents à tout administrateur et censeur de la Société. Ce règlement intérieur a définitivement été adopté par le Conseil d'Administration du 4 février 2010.

Enfin, le Conseil d'Administration a adopté le 9 décembre 2009 une charte de gestion de la trésorerie de la Société dont l'objet est de définir les processus de gestion de la trésorerie et les contrôles associés.

Organisation de la direction et de la présidence de la Société

Début 2009, l'organisation de la direction de la Société était la suivante : Éric Guillon, Président-Directeur Général depuis le 14 décembre 2008, était assisté de deux directeurs généraux délégués, Éric Brac de La Perrière et Georges Ortola, nommés à titre temporaire par le Conseil d'Administration du 8 janvier 2009. Le comité exécutif, institué par le Conseil d'Administration du 14 décembre 2008, et composé de Bertrand Denis de Senneville, Olivier Desforges, Michel Gardes, Philippe-Loïc Jacob, Georges Ortola et Patrice Robichon, assistait également la direction générale et accompagnait la sortie des fonds Primores.

Le renforcement de la gouvernance ainsi amorcé, le Conseil d'Administration du 7 avril 2009, après s'être prononcé sur le retour à l'exercice dissocié de la présidence et de la direction générale, a nommé Éric Brac de la Perrière Directeur Général de la Société et a maintenu un dispositif de limitation de pouvoirs du Directeur Général. Le comité exécutif a accompagné Éric Brac de la Perrière jusqu'au 4 février 2010, date à laquelle le mandat que lui avait confié le Conseil d'Administration a pris fin.

Éric Guillon, redevenu Président du Conseil d'Administration depuis le 7 avril 2009, a quitté la Présidence le 8 septembre 2009. Le Conseil d'Administration du 8 septembre 2009 a nommé Philippe Loïc Jacob, administrateur de la Société, Président du Conseil d'Administration. Ce même Conseil a décidé de nommer Éric Guillon Président d'honneur de la Société, sous réserve de l'adaptation à cet effet des statuts.

LISTE DES ADMINISTRATEURS

Patrick Barthe
Président – Union pour le développement des industries agro-alimentaires

Denis Cans
Président – Nestle Waters France

Bertrand Denis de Senneville
Directeur des Relations Sociales – L'Oréal

Olivier Desforges
Président du Conseil d'Administration – Ecopar
Président de l'ILEC

Tristan Farabet
Président-Directeur Général – Coca-Cola Entreprise

Michel Gardes
Président-Directeur Général représentant l'Interfilières Matériaux

Éric Guillon
Président d'honneur d'Eco-Emballages

Philippe-Loïc Jacob
Président du Conseil d'Administration

Georges Ortola
Président du Conseil d'Administration – Adelphe

Georges Robin
Président d'honneur – Conseil National de l'Emballage

Claude Sendowski
Directeur Général – Groupe Sodiaal et Candia

Loïc Tassel
Président – Procter & Gamble France

Pierre-Alexandre Teulie
Secrétaire Général – Groupe Carrefour

Présentation des comptes de résultat

Le chiffre d'affaires comptable de l'exercice 2009 est en diminution de 1,4 % par rapport à l'exercice 2008. Cela est dû à des effets de régularisation de provisions importants enregistrés sur l'exercice 2008. En comparant les contributions facturées au titre de l'exercice 2009 à celles facturées au titre de l'exercice 2008, le chiffre d'affaires est en légère augmentation de + 0,18 %.

Les charges d'exploitation sont constituées à 92 % de soutiens versés au dispositif de collecte, tri et recyclage. La diminution des charges d'exploitation de 5 % observée entre 2008 et 2009 est due à des reprises de provisions sans utilisation effectuées sur 2009 pour 24,5 M€. Hors reprise de provisions, les soutiens versés directement aux collectivités locales progressent de 3 % entre 2008 et 2009, en raison de l'augmentation des tonnages recyclés.
Du fait de la reprise de ces provisions, le résultat d'exploitation avant variation des provisions pour charges futures s'améliore, passant de – 22,8 M€ en 2008 à – 5,1 M€ en 2009.

Le résultat financier est très fortement impacté par les variations de provisions pour dépréciation des placements financiers. Ainsi, en 2008, une provision pour dépréciation avait été dotée à hauteur de 48,6 M€. En 2009, la valorisation des premiers versements obtenus sur la récupération de ces placements a permis d'ajuster la provision à la baisse, ce qui a dégagé un résultat comptable de 11 M€.
L'engagement pris par Eco-Emballages et Adelphe de consacrer la totalité de ces ressources au financement du dispositif de collecte, tri et recyclage des emballages ménagers a pour effet comptable de comptabiliser en provision pour charges futures tout résultat bénéficiaire. À l'inverse, si le résultat d'un exercice devait se révéler déficitaire, ce résultat négatif serait compensé par une reprise de provisions pour charges futures.
Pour ce qui concerne l'exercice 2009, du fait du résultat financier positif de 14,6 M€, le résultat de l'exercice agrégé des deux sociétés est bénéficiaire de 10,3 M€. Il a donc été décidé de doter une provision pour charges futures à hauteur de 10,3 M€ afin de ramener le résultat de l'exercice à 0. Ainsi, grâce à cette dotation, le solde de la provision pour charges futures au bilan des deux sociétés a augmenté, passant de 19,6 M€ en 2008 à 29,8 M€ en 2009. Le montant de cette provision à la fin de l'exercice 2009 correspond à 7 % des produits d'exploitation de l'exercice. Cette provision sera utilisée pour financer des soutiens au dispositif sur les exercices futurs.

Adelphe

La société Adelphe a été créée en 1993 à l'initiative des opérateurs du secteur des vins et spiritueux pour répondre à leurs obligations légales en matière d'élimination des déchets d'emballages de leurs produits. Avec les ré-agréments de 1996 puis de 2000, le champ d'intervention d'Adelphe a été progressivement étendu à tous les secteurs d'activité économique, notamment l'industrie pharmaceutique, dont Adelphe assure l'obligation légale.
En 2005, Adelphe a rejoint le groupe Eco-Emballages. Son capital est détenu par ce dernier à hauteur de 84,5 % et le reste est réparti entre deux entités représentant la filière des vins et spiritueux et les administrateurs.

Les données comptables présentées ci-après sont des données estimées lors de la clôture de l'exercice. En effet, les données réelles de production d'emballages et de tonnages recyclés d'une année N sont contractuellement déclarées par les producteurs et les collectivités locales à la fin du premier trimestre de l'exercice N+1. Par conséquent, chaque exercice comptable est impacté par la régularisation des écarts entre les données estimées et les données réelles.

Compte de résultat analytique *(en millions d'euros)*

	Eco-Emballages		Eco-Emballages + Adelphe	
	Réel 2008	Réel 2009	Réel 2008	Réel 2009
Produits d'exploitation	393,3	387,6	423,3	417,6
Charges d'exploitation	– 419,2	– 397,3	– 446,1	– 422,7
Résultat d'exploitation	**– 26,0**	**– 9,7**	**– 22,8**	**– 5,1**
Résultat financier/Excep.	– 44,3	24,3	– 44,3	14,6
Impôt sur les bénéfices/sociétés	0,0	0,8	0,0	0,8
Dotation / reprise provisions pour charges	70,3	– 15,4	66,2	– 10,3
Résultat de l'exercice	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**0,0**
Solde provisions pour charges futures	**9,9**	**25,3**	**19,6**	**29,8**

Soutiens directs aux collectivités locales *(en millions d'euros)*

	Eco-Emballages			Eco-Emballages + Adelphe		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
Valorisation matière	277	287	296	294	305	316
Valorisation énergétique	32	33	37	34	35	38
Valorisation globale	309	320	333	328	340	354
Communication/ambassadeur du tri	21	23	27	22	23	29
Optimisation	5	6	9	6	7	9
Compensation	20	22	12	21	22	12
Autres soutiens (conteneurs, caractérisation)	1	1	1	1	1	1
Total soutiens collectivités	**357**	**372**	**381**	**378**	**393**	**406**

Glossaire

Ambassadeur du tri : personne embauchée par une collectivité et soutenue financièrement par Eco-Emballages et qui a des missions de communication de proximité : animation, porte-à-porte, préparation et intervention dans les réunions publiques, actions vers les publics relais, interventions dans les écoles.

Apport volontaire : mode d'organisation de la collecte dans lequel l'usager se déplace hors de son domicile pour utiliser des contenants de recyclage mis à sa disposition dans un espace collectif.

Centre de tri : installation où les déchets issus des collectes sélectives sont séparés par matériaux, conditionnés et stockés avant d'être envoyés en recyclage.

Circuit de collecte : parcours prédéfini que suit un camion benne afin de collecter un flux de déchets, entre le point de départ et le lieu de livraison.

Collecte sélective : collecte de flux de déchets préalablement triés par les habitants, en vue d'une valorisation ou d'un traitement spécifique.

Contrat Programme de Durée (CPD) : contrat type régissant les relations entre une collectivité engagée dans un programme de collecte sélective et Eco-Emballages.

Contributeurs : les entreprises qui financent le dispositif Eco-Emballages pour pourvoir à l'élimination des déchets d'emballages ménagers et qui apposent, comme preuve de leur engagement, le Point Vert sur l'emballage qu'elles mettent sur le marché.

COTREP : Comité Technique pour le Recyclage des Emballages Plastique créé en 2001 par Eco-Emballages, la Chambre Syndicale des Emballages en Matière Plastique (CSEMP, appelée aujourd'hui « Elipso ») et Valorplast. Sa mission est de favoriser l'insertion de nouveaux emballages avec un objectif de valorisation économique et écologique conforme à la législation, tout en permettant l'innovation.

Déchets d'emballages ménagers : déchets résultant de l'abandon des emballages ménagers des produits consommés par les ménages.

Éco-conception : intégration de l'environnement dans la conception des produits (biens ou services). C'est une approche multi-critère, répartie en deux grandes étapes (ce qui est consommé et ce qui est rejeté) qui prend en compte toutes les étapes du cycle de vie du produit.

Emballages ménagers : les emballages dont les détendeurs finaux sont les ménages.

Filière : organisme regroupant des entreprises ayant pour activités la reprise, la récupération, le recyclage ou la valorisation des cinq types de matériaux (Acier, Aluminium, Verre, Plastique, Papier/Carton).

Gisement contribuant : emballages mis sur le marché en France par les entreprises adhérentes d'Eco-Emballages.

Gisement des déchets d'emballages ménagers : quantité de déchets produits et collectés sur un territoire défini. Le gisement est constitué par les quantités de chaque matériau présent dans les déchets produits.

Habitat collectif (ou vertical) : dénomination pour tout immeuble de plus de quatre étages. En 2007, 27 millions de Français résident en habitat collectif.

Hors-foyer : qualifie les emballages dont les derniers détenteurs sont les ménages et qui ont été abandonnés hors du domicile.

Reprise des matériaux : trois formules de reprise des matériaux sont proposées aux collectivités.

La garantie de reprise, selon la convention-cadre passée entre Eco-Emballages et les filières de matériaux, offre aux collectivités l'assurance que les matériaux seront enlevés et recyclés et propose un prix identique sur tout le territoire, calculé en fonction des cours nationaux ou internationaux.

La reprise garantie, conforme au cahier des clauses signé avec les fédérations professionnelles Fnade (Fédération nationale des activités de l'environnement et de la dépollution) et Federec (Fédération des syndicats de recycleurs) : les opérateurs adhérents de ces deux fédérations s'engagent également sur une garantie d'enlèvement et de recyclage et négocient directement les formules de prix avec les collectivités territoriales.

La reprise collectivités, en dehors de toute convention-cadre : le prix de rachat et les clauses commerciales (garantie d'enlèvement, certificat de recyclage, durée du contrat…) sont négociés au cas par cas entre la collectivité et son repreneur.

Ordures ménagères : déchets de l'activité domestique quotidienne des ménages qui sont pris en compte par la collecte traditionnelle.

PEHD (Polyéthylène haute densité) : plastique opaque utilisé pour les emballages du type bouteille de lait, flacon de lessive, shampoing, etc.

PET (Polyéthylène Téréphtalate) : plastique transparent utilisé pour la fabrication des bouteilles d'eau, de boissons gazeuses, etc.

PP (Polypropylène) : résine de plastique utilisée pour les films et certains bouchons et barquettes.

PS (Polystyrène) : résine de plastique utilisée pour des emballages comme les pots de yaourt (à ne pas confondre avec le PSE : polystyrène expansé).

Porte-à-porte : mode d'organisation de la collecte où le contenant est affecté à un usager ou à un groupe d'usagers nommément identifiables. Le point d'enlèvement est situé à proximité immédiate du domicile de l'usager ou du lieu de production des déchets.

Prévention : toute action visant à réduire l'ensemble des impacts sur l'environnement des déchets et à faciliter leur gestion ultérieure (réduction à la source, réduction de leur quantité et réduction de leur nocivité ou amélioration du caractère valorisable).

Pro Europe : société qui regroupe les organismes de chaque pays de l'Union européenne chargés de la gestion des déchets d'emballages ménagers et qui utilisent le Point Vert. Trente et un pays en Europe et un au Canada.

Recyclage : opération visant à transformer les matériaux provenant de déchets en nouvelles matières qui réintègrent un cycle de production, en remplacement total ou partiel d'une matière première vierge.

Soutien à la communication : montant versé par Eco-Emballages aux collectivités locales pour soutenir leurs actions en matière de communication sur le tri et le recyclage.

Soutien à la tonne triée : montant versé par Eco-Emballages aux collectivités locales en fonction de la quantité et de la qualité des tonnes récupérées dans le cadre de la collecte sélective.

Taux de recyclage : tonnes soutenues (emballages recyclés + compost) / gisement contribuant.

Taux de refus : c'est la part des emballages triés, refusés en centre de tri. Le refus est lié aux erreurs de tri de l'habitant mais aussi aux pertes inhérentes au process.
La formule de calcul est la suivante :
tonnes collectées – tonnes recyclées / tonnes collectées x 100

Valorisation : terme générique recouvrant le réemploi, la réutilisation, la régénération, le recyclage, la valorisation organique ou la valorisation énergétique des déchets.

Valorisation énergétique : utilisation d'une source d'énergie résultant du traitement des déchets. L'énergie disponible se présente, soit sous forme d'un combustible gazeux, liquide ou solide soit sous forme de vapeur produite à partir de la chaleur contenue dans les fumées de combustion.

Valorisation matière : mode de traitement des déchets permettant leur réemploi, leur réutilisation ou leur recyclage.

Valorisation organique : utilisation pour amender les sols de compost, digestat ou autres déchets organiques transformés par voie biologique.

Conception-réalisation : meanings – Septembre 2010 – Nous remercions toutes les personnes qui ont collaboré à la réalisation du rapport annuel 2009 – Rédaction : Eco-Emballages, Meanings (Gaëlle Bézier, Nicolas Delaleu, Tristan Gaguèche) – **Crédits photo :** Denis Baudry, Denis Bourges/Tendance Floue, Corbis, Gilles Coulon/Tendance Floue, DR, Éco-école 2009/2010, Fotolia, Éric Guéret, Yves Mainguy, Frank Margerin, photothèque Eco-Emballages, Alexandre Sargos, Vannes agglo/Sysem.

Cette brochure est imprimée au moyen d'encres végétales sur du papier Cocoon Offset 100 % recyclé certifié 14001 et chaîne de contrôle FSC™. Une fois trié, il sera recyclé et permettra la production de nouvelles pâtes à papier, pour la fabrication de nouveaux documents.

PEFC PEFC/10-31-1620 PROMOUVOIR LA GESTION DURABLE DE LA FORÊT

ISO 9001 BUREAU VERITAS Certification N° 1685956

Sommaire
ecojunior
Le magazine des jeunes écocitoyens
Sommaire
Métiers
Accompagnateur en montagne page 2
Nature
Quand le pollen fait du ciro page 3
Vive les vacanc

ICI
AUSSI
JE
TRIE
ECO EMBALLAGES
SIS m

ECO EMBALLAGES

44, avenue Georges-Pompidou – BP 306 - 92302 Levallois-Perret Cedex - France
Tél. : (+33) 1 40 89 99 99 - Fax : (+33) 1 40 89 99 88 – www.ecoemballages.fr